



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le projet de stabilisation du secteur Rochelois

La Ville de Port-Cartier invite la population à une séance d'information publique

Port-Cartier, le 2 juin 2026 – La Ville de Port-Cartier invite les citoyennes et citoyens à participer à une séance d'information publique portant sur le projet de stabilisation du secteur Rochelois. La rencontre se tiendra à l'Agora du Complexe récréatif et culturel de Port-Cartier, mardi 16 juin 2026, à 19 h.

Organisée en collaboration avec le ministère de la Sécurité Intérieure (MSI), cette rencontre permettra de présenter le projet retenu, les constats techniques ayant mené à la solution privilégiée ainsi que les prochaines étapes du dossier. Les citoyennes et citoyens pourront également poser leurs questions directement aux représentants de la Ville, du MSI et aux experts impliqués dans le projet.

Depuis plusieurs années, le secteur Rochelois fait face à une problématique importante d'érosion côtière et de risques de submersion menaçant notamment des infrastructures municipales essentielles, des réseaux publics et des propriétés privées. Les analyses réalisées au cours des dernières années ont permis d'identifier une solution visant à accroître la résilience du secteur face aux épisodes de tempêtes et aux phénomènes côtiers extrêmes.

« Le projet de stabilisation du secteur Rochelois représente un enjeu important pour la protection de nos infrastructures et la sécurité à long terme du milieu. Cette rencontre permettra à la population de mieux comprendre la démarche, les analyses réalisées et les prochaines étapes du projet mais surtout, de poser leurs questions », souligne la mairesse de Port-Cartier, Mme Danielle Beaupré.

La Ville rappelle l'importance d'agir de façon préventive dans les secteurs vulnérables à l'érosion côtière. Les phénomènes d'érosion et de submersion côtière représentent des défis bien réels pour plusieurs communautés du Québec. Les interventions soutenues par le ministère de la Sécurité Intérieure visent à réduire les risques pour les citoyens et les infrastructures essentielles grâce à des solutions planifiées et documentées.

Cette séance d'information vise à présenter le projet retenu, à informer la population sur sa réalisation et à répondre aux questions concernant les travaux et leurs impacts. Aucune inscription n'est requise pour participer à la rencontre. La séance sera également enregistrée et diffusée après la consultation afin de permettre aux personnes ne pouvant être présentes de visionner la rencontre.

Les citoyennes et citoyens qui ne peuvent être présents, mais qui souhaitent poser une question, sont également invités à le faire via un formulaire en ligne disponible sur le site web municipal : <https://villeport-cartier.com/projet-de-stabilisation-de-la-plage-rochelois/>

À propos du projet de stabilisation du secteur Rochelois

En mars 2026, la Ville de Port-Cartier annonçait son intention d'aller de l'avant avec le projet de stabilisation du secteur Rochelois afin de réduire les risques d'érosion côtière et de submersion qui menacent certaines infrastructures municipales, des réseaux publics essentiels ainsi que des propriétés privées du secteur.

La solution retenue prévoit notamment l'aménagement d'une recharge de plage avec un épi rocheux, un ouvrage de stabilisation conçu pour limiter le déplacement naturel des matériaux le long du littoral et contribuer au maintien de la recharge granulaire, ainsi que différents travaux de protection côtière adaptés aux conditions du secteur.

Développé à partir de plusieurs années d'analyses techniques, environnementales et réglementaires, le projet vise à protéger des actifs estimés à environ 41,6 M\$, incluant des résidences, des routes et des réseaux municipaux. La solution retenue vise à accroître la résilience du secteur face aux épisodes de tempêtes et aux phénomènes côtiers extrêmes, tout en maintenant l'accessibilité publique et la vocation récréotouristique du milieu.

Le coût maximal prévu du projet est estimé à 13 M\$, dont une contribution gouvernementale pouvant atteindre près de 10,8 M\$ provenant du ministère de la Sécurité intérieure. Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous sur le [site web](#) de la Ville.

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

